

ENJEUX FONCIERS ET DYNAMIQUES SOCIOPOLITIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE TOUBORO

Sébastien BAYNDAYA NAZILAO

Doctorant en sociologie rurale

Université de Maroua

nazilaosong@gmail.com

Jonathan KAMBA

Doctorant en sociologie rurale

Université de Maroua

kambajonathan6@gmail.com

Résumé

Le problème foncier est une question préoccupante au Cameroun et dans tous les pays d'Afrique Subsaharienne. Si dans le Nord du Cameroun, cette situation se pose de façon tout aussi cruciale que dans d'autres parties de l'Afrique, la prégnance des chefferies traditionnelles, associée à la vague migratoire induite par le projet Sud-Est-Bénoué (SEB) génère dans la zone de Touboro un problème foncier à même d'impulser de nouvelles dynamiques sociales. Ainsi, comment comprendre les multiples compétitions autour de la terre dans un contexte où la densité de la population est une réalité qui structure de nouveaux rapports sociaux ? C'est autour de cette question scientifique que la théorisation de notre démonstration privilégie le structuralisme génétique de Pierre Bourdieu. Elle facilite la compréhension des mutations et des nouveaux rapports sociaux induits par la question foncière dorénavant confrontée aux enjeux de la migration.

Mots clés : *Gestion des terres, lamido, migration, Touboro.*

Abstract

The land issue is a worrying for Cameroon and all the countries of Sub-Saharan Africa. If in northern Cameroon, this situation is just as crucial as in other parts of Africa, the significance of traditional chiefdoms, associated with the migratory wave induced by the SEB project (South-East-Bénoué) will generate a land problem in the Touboro area while also stimulating new social dynamics. So, how to understand the multiple competitions around the earth in a context where the density of migration is a reality which structures new social relations? It is around this scientific question that the theorization of our demonstration favors the genetic structuralism of Pierre Bourdieu. It facilitates the understanding of the change and new social relations brought by the land question, nowadays confronted to the challenges of migration.

Key word: *Land management, lamido, migration, Touboro.*

Introduction

La présente étude porte sur les dynamiques sociopolitiques qui ont cours dans l'arrondissement de Touboro. L'analyse s'intéresse particulièrement à la prégnance de l'autorité lamidale dans la gestion foncière et aux logiques des acteurs dans leur volonté d'indépendance et d'avilissement de l'autorité lamidale. La configuration sociologique de Touboro reste marquée par la décision de l'État du Cameroun de faire de la zone, un pôle important d'accueil de migrants (Kamba, 2017). La « zone vide » (Seignobos, 2016) va voir arriver une vague importante de migrant venu de l'Extrême-Nord du Cameroun déjà surpeuplée pour le Sud-Est-Bénoué. Arrivée qui ne va pas simplement générer des problèmes de cohabitation entre autochtone et allochtone, mais elle va surtout participer à la reconfiguration socio politique établie bien avant la pénétration européenne au Nord-Cameroun.

Les problèmes fonciers dans la littérature ont plusieurs explications. Si, pour certains auteurs, les problèmes fonciers ont plusieurs origines, le regard que portent les scientifiques diverge et souvent se contredit. Pour certains chercheurs, le problème est à rechercher dans le taux de la population sans cesse croissant. D'autres auteurs par contre soulignent l'impact de la prégnance des normes sociales et des règles étatiques qui, du fait des chevauchements, se constituent comme obstacle à toute jouissance dans la quiétude des ressources foncières.

S'inscrivant dans la thèse des natalistes, Boutna (2012) montre l'évolution du système foncier dans le Sahel. Il y défend l'idée selon laquelle la crise foncière est liée fondamentalement à la pression démographique. La dégradation des ressources naturelles ne contribue qu'à accélérer ce phénomène. Le corollaire de toutes les tensions liées à la pression foncière est l'exode des populations vers les villes ou les zones pionnières. Une telle posture est soutenue également par Maxime (2010). Seulement Boutna (2012) et Maxime négligent dans leurs analyses les problèmes que posent la multiplicité des lois et normes régissant le foncier ; des normes qui se chevauchent. Prenant le contrepied de ces auteurs, d'autres chercheurs démontrent que le problème foncier dans le sahel n'est pas tributaire de l'augmentation de la population. Fotsing (1995) établit que le problème foncier en pays bamiléké naît de la forte pression agro démographique. S'il ne nie pas l'influence démographique

comme source de ces tensions, il reste cependant convaincu que ces problèmes prennent racine dans la gestion coutumière qui fait de la terre une propriété privée du chef. Ces chefs, ainsi pourvus de pouvoir de gestion, en fait une opportunité de prébende, bradant les ressources foncières aux commerçants et hauts fonctionnaires. Des auteurs comme Kaplan (2019), Seignobos (2006), ne s'inscrivent pas dans la perspective analytique développée par le malthusianisme. Pour ces derniers, ce n'est pas tant le problème de la disponibilité en ressources naturelles qui posent problème, c'est surtout celui de la répartition ou de la gestion des ressources foncières qui est mis en cause. C'est ainsi que Richards Kaplan (2019) en analysant les causes de la rébellion sierra-léonaise, met au jour le caractère exclusif de la gestion des ressources ou richesses naturelles du pays comme un facteur déclencheur des crises sociopolitiques dans ce pays (Armi, 2016). C'est sans doute, une vision, une lecture du social partagé par André Teyssier lorsqu'il dit :

En dévoyant le sens originel de la zakhat, une véritable fiscalité foncière parallèle s'est répandue dans les départements du nord et la gestion foncière représente aujourd'hui la principale source de revenus pour la chefferie. Soumis à la versatilité des chefs clientélistes, les migrants installés dans les lamidats de la Bénoué vivent des situations de grande précarité foncière (Teyssier).

La plupart des études menées sur la gestion des terres, ou sur le foncier, ont davantage insisté sur la rareté de l'espace, une insuffisance notoire des terres arables pour l'agriculture ou encore une augmentation de la population comme des sources de la crise foncière (Nkankeu, 2010). Mais nous allons, de façon particulière, insister davantage sur la dimension non foncière¹ des conflits fonciers. Nous voulons en effet

¹ La dimension non foncière des conflits fonciers renvoie aux conflits qui, même si elles ont pour sous-basement la terre, n'en sont pas directement la cause. Ce sont par exemple des conflits aux relents nominalistes dans le sens que lui donne Owona Ngini, c'est-à-dire des conflits qui naissent du fait de la *cohabitation* entre les groupes ethniques différents. Puisqu'il faut le dire, les problèmes liés à l'accès à la terre ne se posent pas de la même façon que celle qui se vit dans l'Ouest Cameroun où l'accès à la terre est un véritable problème du fait de la pression démographique. Touboro, comme nous l'affirme Seignobos dans un article « Une négociation foncière introuvable » cité plus haut, est une *zone vide* puisqu'elle est relativement peu peuplée. Mais il n'en demeure pas moins que les tensions et les conflits autour de l'usage et de la gestion des terres soit prégnante dans cette zone. Ce n'est pas pour autant qu'il est question d'éluider dans le présent travail, tout ce qui relèverait de la pression foncière du fait de l'activité des Hommes.

analyser les dynamiques sociopolitiques générées par les questions liées à la gestion des terres à Touboro. La terre devient donc, dans le cadre de cette étude, une arène dans le sens que l'entend Jean Pierre Olivier de Sardan (1995 :19) c'est-à-dire un « [...] *lieu de confrontation concrète d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs* ». C'est donc au final, l'idée que les problèmes fonciers surgissent du fait de la gestion des terres à Touboro est la thèse soutenue dans le cadre de ce travail.

Pour saisir la problématique foncière dans l'arrondissement de Touboro, il serait important de présenter le projet Sud-Est-Bénoué qui est le catalyseur des dynamiques foncières Touboro. Mais avant, il serait judicieux de présenter le système lamidal qui régit le foncier dans cet espace social.

I. De la gestion des terres par le « *seigneur de la terre* » dans l'arrondissement de Touboro : entre légitimité et violence symbolique

L'origine de l'encadrement sociopolitique de l'arrondissement de Touboro par la puissance lamidale ne peut être saisie qu'en rapport avec la conquête islamique. En effet, faisant suite à l'appel du chérif de Sokoto, Ousman Dan Fodjo organisait dans le Nord-Cameroun le *djihad*² en 1804 avec pour objectif l'établissement ou l'application de la loi qui vient de *Allah*, c'est-à-dire ce que recommande le Coran. Si, les raisons religieuses sont évoquées pour justifier cette conquête, les raisons économiques et politiques ont également guidé cette invasion islamo-peuhle (Motaze, 1990). Conduit par Modibo Adama³, les peuls se constituèrent en guerriers afin d'établir leur suprématie dans l'ensemble de l'Adamawa⁴ avec pour capitale Yola. De cette conquête vont naître plusieurs lamidats. Ardo Haman Sambo alla créer Tibati, Haman Dandi fonda Banyo tandis qu'Adama Ndjikira s'installa à Tignère. Quant au lamidat de Ray ou Rey-

² *Guerre sainte* menée pour propager ou défendre l'islam

³ Il est reconnu qu'il l'un des héros de la conquête peule entreprise au nom de l'islam. Il est un érudit qui avait étudié le coran. Appartenant au clan Yilaga. C'est d'ailleurs lui qui, suivant les études faites sur l'islam au Nord-Cameroun, dans le foubina, avait reçu l'étendard des mains d'Ousman Dan Fodjo en 1809. Cet acte ouvrit la porte au pouvoir militaire et à l'influence culturelle des peuls. Selon certaines sources, le nom Adamaoua viendrait de son nom.

⁴ Adamawa désigne l'entité géopolitique que constitua l'émirat peul. Elle était centrée sur sa capitale Yola, au bord de la Bénoué et comprenait l'actuel Gongola State au Nigéria, et au Cameroun, les régions de l'Adamaoua et du Nord et une partie de la région de l'Extrême-Nord. Au contraire, l'Adamaoua actuel correspond à la région du Cameroun qui en porte le nom avec pour capitale Ngaoundéré.

Bouba, ce sera Bouba Njida qui va le créer alors qu'Ardo Tagra et Modibo Haman Njounji fondèrent Garoua. Tous ces territoires érigés en lamidat ont été fondés au cours du premier tiers du XIX^{ème} siècle. Ce qui va consacrer l'hégémonie peuhle sur les autres composantes sociales de cette partie du pays. (Bayndaya, 2017)

À Touboro comme ailleurs dans les lamidats du Nord-Cameroun, le système politique peuhl est imposé à tous les autres groupes ethniques. On constate de fait la domination peule au point où presque tout porte les stigmates peuhls dans la localité. C'est ce qui va pousser le sociologue camerounais Manga Kalniga (2017) à parler du *poulocentrisme*. Avant la conquête islamo-peuhle dans cette partie du pays, il existait aussi des chefferies Mboum, mais pas très structurées comme celle des Peuhls. Il s'agit des villages comme Ngoumi, Pandjama, Mbalaindé qui avaient chacun à sa tête un chef traditionnel appelé *Mbai*⁵. Chaque chefferie vivait pratiquement en autarcie. Il n'y avait entre elles aucune hiérarchie.

Mais avec la domination islamo-peule, le lamido de Rey passe au centre de la vie politique et contrôle par le fait même toutes les activités socio-économiques de la région. Le lamidat de Rey-Bouba est subdivisé en quatre zones d'influences correspondant aux quatre arrondissements que compte le Département du Mayo-Rey. On pourra citer nommément les arrondissements de Touboro, de Tcholliré, de Madingring et de Rey-Bouba. Chaque arrondissement est sous le commandement d'un *dogari* représentant le lamido dans la localité. Ce dernier porte le nom de *Djagordo*⁶ ou de *dogari manga*. Ces derniers, compte tenu de l'immensité territoriale, sont à leur tour assistés d'autres *dogari* dans les environs de chef-lieu d'arrondissement. Dans chaque village, il est représenté par les chefs appelés *djaouro*. On lit par cela la volonté du lamido d'associer les *autres* à la gestion des affaires de son territoire. Toutefois, s'il est vrai que le lamido associe les autochtones à la gestion du territoire, il n'en demeure pas moins vrai qu'il reste le seul maître dans cette localité. L'association des autochtones à la gestion des affaires du village semble être une stratégie de domination qu'une *démocratie*.

Cette situation lui permet de jouir sur l'ensemble de la population d'une fascination, du moins, d'un respect de la part de *ses sujets*. Pour reprendre un concept cher à Bourdieu (1980), le lamido exerce une violence

⁵ Nom donné au chef traditionnel Mboum. Chez les Mbéré, qui est un clan chez les Mboum, le chef est appelé *Belaka*

⁶ C'est une expression en *fulfulde* qui signifie grand homme, noble ou chef.

symbolique sur sa communauté. La violence symbolique, telle que l'entend Mauger (2006), est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la structure de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle ; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier ou pour apercevoir et apprécier les dominants sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit. En tant que chef religieux et chef traditionnel (il est le dépositaire de la tradition), le lamido jouit d'un respect auprès de toute la communauté (Motaze, 1990). Cette violence symbolique est le fait de l'islamisation de la population du Mayo-Rey induit par le *Jihad* mené par Ousman Dan Fodjo. En vertu de son pouvoir politique, mais surtout religieux, le lamido dispose des marges de manœuvres qui lui prédispose à la domination des populations de sa circonscription territoriale. La révérence et le respect de la chose lamidale imposé à force de coup et de conquête vont s'intégrer dans les schèmes de représentations des populations et de leurs descendance comme quelque chose de normal et de légitime. Ainsi, une bonne frange de la population, surtout, ceux islamisés, vont voir en ce pouvoir, une marque de la *divinité*. Or, jusqu'ici, les Mboum qui sont des populations autochtones de cet arrondissement continue d'appeler le lamido *Mbay-damaï*, c'est-à-dire le chef des *damaï*, refusant ainsi de lui reconnaître toute autorité. Ce qui n'empêche pas qu'il continue de jouir d'un pouvoir *inégalé* dans cette circonscription.

Le lamido est le propriétaire des terres dans son territoire. Il y a une expression très répandue dans le département du Mayo-Rey qui témoigne à suffisance du rôle prééminent de la gestion du foncier par le lamido : « *doum lesdi baba* ». La terre est un élément indispensable dans les sociétés paysannes. Il n'y a pas d'activités paysannes sans terre tout comme il n'y a de production agricole sans elle. La terre détermine et conditionne l'activité agricole (Bayndaya, 2017). Qu'il s'agisse des cultivateurs, des éleveurs, des pêcheurs, des chasseurs..., tous ont besoin de terre pour pratiquer leurs activités.

⁷ Expression en fulfulde qui signifie, c'est la terre du père. Père étant ici étant le nom donné au lamido.

La gestion des terres dans l'arrondissement de Touboro reste assujettie au contrôle lamidal même si toutes les terres appartiennent à l'État. Ce pouvoir de contrôle de terre serait-il résistant malgré l'importante mobilité des peuples de l'Extrême-Nord pour le Sud-Est-Bénoué ?

Le projet Sud-Est-Bénoué ou la migration organisée au service de la culture cotonnière

L'opération de décongestionnement des populations de l'extrême Nord par le gouvernement camerounais à la suite des crises alimentaires, foncières et la surpopulation a joué un rôle important dans l'histoire de l'aménagement de la grande vallée de la Bénoué en général et l'occupation du SEB en particulier. Le projet Sud-Est-Bénoué étant mis en œuvre en 1984 et 1994 (Seignobos, 2006). Ce projet a consisté à faire émigrer les populations de l'Extrême Nord du Cameroun surpeuplées par endroit pour les installer dans les espaces moins surpeuplés du département de Mayo Rey favorables aux pratiques agricoles. Étudier l'évolution des populations de l'Arrondissement de Touboro en faisant abstraction des projets Sud-Est-Bénoué serait préjudiciable pour la compréhension de l'étude. Dans cette perspective, nous distinguons deux vagues migratoires : la migration d'à partir 1978 entrepris par la SODECOTON et celle de 1994 à 2002 relayés par le DPGT (Seignobos, 2006). Ces opérations semblent à bien des égards une volonté subversive des autorités étatiques de faire de ces migrants des manœuvres agricoles (Bayndaya, 2017).

La question du contrôle de la terre dans le contexte du Mayo-Rey est une question qui préoccupe au plus haut point la chefferie lamidale de Rey-Bouba, à tout le moins ses hommes de main, qu'on appelle les *dogari*.

Le concept d'arène de Jean Pierre Olivier de Sardan (1995 : 179) n'est pas trop éloigné de celui de champs tels que conceptualisés par Bourdieu. L'arène s'entend comme « un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs. Elle relève d'un espace « local ». L'arène est, au final, l'espace social où prennent place les confrontations et affrontements entre divers acteurs autour d'un objet. Les mémoranda sont la marque visible, ce qui permet de situer la gestion des terres comme une arène de lutte politique dans l'arrondissement de Touboro. Peut-on vraiment lire les jeux politiques qui ont cours dans l'arrondissement à partir de la gestion foncière ?

II. La question du mémorandum sur l'insécurité à Touboro : un arbre qui cache la forêt ?

Les memoranda désignent : « le fait pour les ressortissants d'une région, d'un Département, d'une ethnie qui se réunissent et adressent au Chef de l'État les réclamations pour leur contrée, en termes d'investissements, d'Université, de postes, d'infrastructures, etc. » (Mandjack, 2011).

La culture démocratique comme culture manifestante et protestataire permet d'envisager la politisation de la colère publique, comme catégorie d'action et d'expression politique en Afrique. Avec ces dynamiques sociopolitiques, les nouveaux modes d'énonciations de la citoyenneté et de la participation politique sont à l'ordre du jour. « Ils impliquent des dimensions telles que l'érosion de la culture de la docilité, de la sujétion et l'irruption de la foule mécontente subversive dans le champ de l'histoire réelle, à côté des modes classiques tels le vote, l'adhésion à un parti politique, la participation électorale, etc. » (Assana, 2014). L'ouverture du champ politique camerounais dans les années 1990 constitue somme toute, un tournant décisif dans la participation citoyenne à l'édification de la Nation. En effet, contrairement au schéma habituel de la culture de la docilité dans la praxis politique qui a prévalu au Nord-Cameroun dans le contexte du monolithisme, Touboro est devenu le fief des réclamations par insurrection, la révolte à main armée, mais aussi des réclamations qui font abstraction du canal des mandataires. « Les modes populaires d'action politique » (Bayart *et al*, 1992) qui dictait les manières de participation politique dans l'Afrique noire au moment du monolithisme politique des années 1980 cèdent peu à peu la place à des réclamations à « visage découvert ». Les modes populaires d'actions politiques étant cette manière pernicieuse de contester les pouvoirs de ceux d'en haut sans heurts physiques. En effet, les députés et les sous-préfets ne sont plus nécessairement les voies idéales des sollicitations auprès des instances étatiques. Ces instances sont accusées à tort ou à raison de « concubinage incestueux » avec le régime lamidale et sont donc considéré par ailleurs de *lamidophile*. Toujours est-il que la pratique politique aujourd'hui ne se joue plus simplement dans les tribunes traditionnelles de la *praxis démocratique*. Il s'agit, après tout, de « court circuités ces canaux qui court-circuitent les informations du bas peuple. Ces mémorandums ne sont pas exclusivement des réclamations portées à l'attention du Chef de l'État ; ils sont également

dles appels et des interpellations des hauts responsables sur des questions de gouvernances locales (Assana, 2014).

Le maire de Touboro a alors saisi cette tribune pour porter à l'attention du Chef de l'État camerounais, des doléances, des problèmes qui taraudent la circonscription dont il a la charge. Le problème criard, du moins dénoncé par le maire, est l'insécurité. Mais qu'est-ce que cache ce mémorandum ? Est-ce seulement réduire l'insécurité à sa seule expression ?

La question de l'insécurité qui sévit dans l'Arrondissement de Touboro est une situation que le Maire en a fait son cheval de bataille. La participation politique suivant Werner est : « toute action volontaire ayant du succès ou aboutissant à un échec, organisé ou non organisé, épisodique ou continu, ayant recours à des moyens légitimes ou non légitimes dans le but d'influencer les choix politiques, la gestion des affaires publiques ou le choix des dirigeants politiques à tous les niveaux de gouvernement, local ou national ». À ce titre, l'action de Célestin Yandal, Maire de Touboro, s'inscrit dans une démarche démocratique, respectueuse des lois républicaines. L'enlèvement en 2021 de l'ancien député de Touboro monsieur Yaouba par les « preneurs d'otages » ou encore de la femme de « briguel⁸ » et d'autres multiples cas, atteste de la situation de paix délétère à Touboro.

Si le mémorandum semble s'inscrire dans un objectif de facilitation du bien-être collectif, il n'en demeure pas moins qu'elle cache, à bien des égards, un objectif latent. L'objectif visible du mémorandum qui est celui surtout de résoudre le problème de la crise sécuritaire à Touboro est un trompe-l'œil, un saupoudrage, un leurre, du moins, il est la face visible de l'iceberg.

Le mémorandum cache bien l'objectif de Yandal Célestin (maire de Touboro) qui reste bien dans le sillage de son combat initialement mené quand il n'était encore qu'activiste. Celui d'évincer le lamido de Rey-Bouba de la gestion de la circonscription Touboro en tant qu'administrateur traditionnel. Une analyse peu poussée permet de comprendre comment, à travers ce mémorandum qui met un point d'honneur sur l'insécurité qui prévaut dans la zone, le maire veut réduire

⁸ Commerçant de Touboro dont les affaires semblent, au regard de sa boutique fournie, nantie.

la prégnance lamidale à Touboro. Les raisons qui fondent un tel argument résident dans ce mémorandum.

En effet, dans les textes portant organisation des chefferies traditionnelles au Cameroun⁹, il est écrit en son article 3 que « Est de 1^{er} degré, toute chefferie dont le territoire de compétence recouvre celui d'au moins deux chefferies de 2^e degré. Ses limites territoriales n'excèdent pas en principe celles d'un Département ». En regardant de près l'article du décret, il est aisé de constater que les territoires de compétences d'une chefferie de 1^{er} degré sont limités à un Département. On peut lire, dans le mémorandum ceci : « Érection de l'arrondissement de Touboro en Département, avec création des autres unités administratives telle que Mbai-Mboum, Vogzom et Mbang-Rey. Solution qui devrait permettre la création et l'implantation sur place des institutions et des unités territoriales de commandement et des forces de défenses propres à renforcer et garantir la sécurité des populations, et donc la conséquence directe serait le développement général de la localité et des populations ». Or, Yandal appelle de ses vœux le président de la République à ériger l'Arrondissement de Touboro en un Département. Ce qui traduit bien que la compétence du Lamido aille se limiter au seul Département de Mayo-Rey, exemptant ainsi Touboro du contrôle lamidal. Voici en effet ce que cache ce mémorandum.

La question de mémorandum mis en exergue dans le cadre de ce travail permet de saisir comment le problème de gestion de terre peut se déporter sur les luttes politiques. Tout compte fait, il est cependant possible que l'action du maire de Touboro au travers de ce mémorandum s'inscrive également dans le sillage de ses ambitions politiques. De ce point de vue, il est tout à fait aisé de comprendre que les memoranda sont les porte-étendards des acteurs politiques qui, incapable d'assouvir leurs ambitions par d'autres voies, utilisent ce canal pour porter haut et trouver les solutions à leurs problèmes. Les élites nourrissent ainsi l'espoir de voir leur ambition se réaliser à travers les memoranda.

En effet, la mise hors de course de cette autorité traditionnelle (le lamido) par le découpage administratif va redistribuer les cartes en faveur de la formation politique auquel le maire appartient. L'UNDP¹⁰, parti politique

⁹ Décret N°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles

¹⁰ Union National pour la Démocratie et le Progrès est un parti politique au Cameroun ayant comme président actuellement Bouba Bello Maigari.

auquel appartient Yandal Célestin, n'arrive toujours pas à rempiler les voies nécessaires pour avoir les députés de son parti. Au-delà de cet aspect qui marque une volonté de césure avec l'ordre lamidal dans la gouvernance, du moins en qui concerne l'arrondissement de Touboro, d'autres phénomènes vont également remettre en question la légitimité dont jouit l'autorité lamidale dans la gestion foncière à Touboro.

Conclusion

La gestion des terres est le ferment des dynamiques sociopolitiques qui ont cours dans l'Arrondissement de Touboro. Les migrations encouragées par le projet Sud-Est-Bénoué ont participé à la reconfiguration sociopolitique de l'arrondissement de Touboro en raison de l'intégration des peuples à la socioculture différente de celle des peuples qui vivaient ancestralement dans la zone.

Longtemps restés ancrés dans la littérature foncière africaine comme une norme et une référence, les questions de la sacralité, de l'inaliénabilité et de bien collectif ou communautaire de la terre semble en passe de caducité en raison de nombreux enjeux qui sous-tendent la gestion foncière dans le contexte de Touboro. La colonisation européenne, arabo-musulmane avec son pic, l'érection de l'autorité lamidale ont façonné un nouveau visage quant au mode d'accès et de la gestion de la terre. Le contrôle de la terre n'est plus simplement assujéti aux normes communautaires ou à la chefferie traditionnelle comme c'est le cas qui a prévalu dans les sociétés en Afrique Sub-saharienne. L'entrée en scène de nouveaux acteurs (notamment le maire) dans la gestion des terres aura raison de ce mode séculaire de gestion foncière traditionnelle.

Bibliographie

Abé Claude (2019), « Conflit, violence et gestion/régulation de la transition politique en milieu rural au Cameroun : les autorités traditionnelles à l'épreuve des élites politiques dans le lamidat de Rey Bouba » in Idrissou Alioum et Alawadi Zelao (éd), *Le Cameroun septentrional contemporain. Figures, sociétés et enjeux de développement*, Dinimber et Larimber , p 515-548. 2^e édition

Assana Assana (2014), « Mémoranda et démocratisation dans l'Adamaoua (Cameroun) : mutations des modes de participation

politique ou entreprise d'instrumentalisation? » in *Droit et Culture*, Document consulté en ligne le 19 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/droitcultures/3479>

Bayndaya Nazilao Sebatien (2017), *Pratiques agricoles et question de développement dans l'Arrondissement de Touboro*, Mémoire de Master 2, Sociologie rurale, Université de Ngaoundéré.

Bayart Jean François, Mbembe Achille, Toulabor Comi (1992), *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.

Bendegue Jean-Marie Vianney (2020), *La genèse du régime foncier et domaniale au Cameroun. Tome I. Analyse retrospective*, Yaoundé, CODEVY

Bourdieu Pierre (1980), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.

Fotsing Jean-Marie (1995), « compétition foncière et stratégies d'occupation du sol en pays Bamiléké », in Blanc-Pamar et C. Cambezy (dir), *Les dynamiques des systèmes agraires complexes. Terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, Paris, ORSTOM, pp131-148.

Kamba Jonathan (2017), *Compétitions agraires et stratégies d'appropriation privée de la terre par les migrants à Touboro (Mayo Rey)*, Mémoire de master de sociologie rurale, Université de Ngaoundéré.

Kaplan R., « The coming anarchy », <http://www.theatlantic.com/atlantic/election/connection/foreign/anarc/htm>. Document consulté le 06/11/2019

Mandjack A. (2011), « Le triangle équilatéral du Cameroun. L'hypothèse du pouvoir confisqué de Roger Gabriel Nlep », in *Revue camerounaise de droit et de science politique/ cameroonian review of law and political science*, 5^e année, n°3, Consulté en ligne le 02 juin 2021

Manga Kalniga José-Dona Doni (2017), *Décentralisation et dynamiques sociopolitiques au Nord-Cameroun. Systèmes et acteurs dans le jeu local*, Thèse de doctorat Ph.D, Université de Maroua

Manga Kalniga José-Dona Doni (2019), « Mode de production des élites féminines dans la région du Nord-Cameroun : résistances sociétales et succès politiques » in *Revue des francophonies [En ligne]*, 5 | 2019, publié le 14/06/2019, URL : <http://rifrancophonie.com/rif/index.php?rifrancophonie.com/index.php?id=884#text>.

Mauger G. (2006), « Sur la violence symbolique » in Hans-Peter Müller et Yves Sintomer (éd), Bourdieu Pierre, *Théorie et pratique*, Paris, La Découverte, p. 84-100

Motaze Akam (2012), « Pluralisme et endo-développement au Nord du Cameroun » in Adder Abel Gwoda et Alawadi Zelao (éd), *Le Nord Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales s'interrogent...*, Paris, L'Harmattan, p. 51-74

Motaze Akam (1998), « Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du nord-Cameroun » in *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*, vol III, 1998, p39-61.

Sardan Jean-Pierre Olivier (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala

Seignobos Christian (2006) « Une négociation foncière introuvable ? L'exemple du Mayo-Rey dans le Nord Cameroun », Colloque international "*Les frontières de la question foncière*, Montpellier

Souleymanou Mohamadou (2019), « Les chefs traditionnels du Nord-Cameroun et la question de la gouvernance locale », in Idrissou Alioum et Alawdi Zelao (éd), *Le Cameroun septentrional contemporain. Figures, sociétés et enjeux de développement*, 2e édition, P.323-352